L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
(Bureaux, No 75 rue de Chartres.)

NOUVELLE-ORLÉANS
JEUDI, 4 DÉCEMBRE 1879

La défense de M. Waddington par la République française.

Notre Feuilleton du 1er Décembre dernier signalé par le télégraphe et qui est une réponse aux attaques de la Gazette Revue contre M. Waddington.

Un fait que, parmi les précédés dont [illegible] nous avons cru à la [illegible] contre le [illegible] M. Waddington. Il n'en est pas [illegible] qui connaissent à fond [illegible] politique étrangère. Quand ils ont vidé leur maigre carquois, ils jettent sur l'Europe des regards désolés, et leurs réticences pudiques semblent solliciter en dehors un appel qui leur fait défaut à l'intérieur. Le moyen est à la hauteur de ceux qui s'y complaisent : la réponse fait son métier—triste métier, dont jaillit le secrètement honte. Ce qui nous paraît moins naturel, c'est de voir certains des présents, plus hétérogènes que leur interrompu, faire le jeu de la [illegible] et attendre dans un sens par des attaques que nous ne saurions approuver sans nous mettre en contradiction avec nous-mêmes. Qu'on en demande et M. le ministère des affaires étrangères est assez bien servi qu'il devrait l'être par son personnel, c'est le devoir de quelques-uns et le droit de tout le monde. Le service extérieur ne doit pas être à Paris des critiques que les fonctionnaires de l'intérieur, et à cet égard chacun a le droit de dire ce pensée. Mais de là à affirmer que le ministère des affaires étrangères a livré la France pieds et poings liés à ses adversaires, il y a fort loin en vérité; ceux qui se livrent à ce genre d'accusation ne s'aperçoivent pas sans doute qu'en niant que la politique étrangère du gouvernement dans du pareille termes, ils désespérent et de beaucoup le pays qu'ils prétendent. Ce n'est plus sur une personnalité qu'ils déversent de la déconsidération, c'est sur l'action étrangère de la France républicaine. Nous n'avons pas à défendre la personne de M. Waddington : c'est à lui-même qu'il appartiendrait de répondre, mais il n'est pas permis de dire que depuis le congrès de Berlin la politique française a été une politique de dupe. Cette assertion, de la part des réactionnaires, est une pure manœuvre ; dans le bagage de guerre dont la sincérité ne peut être mise en doute, elle devient simplement abusive.

La politique suivie à l'extérieure depuis deux ans par le gouvernement républicain est la seule qu'il lui fût permis de pratiquer. Elle a été sage, prudente, modérée, sans exagération dans la prudence et dans la modération. Il importait que la France, sans engager l'avenir, sans ouvrir des perspectives d'aventure que la politique républicaine dédaigne et répudie, ne restât pas, en présence des complications européennes, dans un isolement capable de faire peser une sorte de proscription sur le rôle qui lui est et lui sera toujours réservé dans les destinées de l'Europe. C'est ce que le gouvernement de la République française a fait avec honneur pour lui et avantage pour la France. La France n'était pas libre de s'abstenir, alors que les grandes puissances se réunissaient en un conclave solennel. Il est une politique de sagesse et de vigilance qu'il faut que nous avec une telle force qu'il n'est pas possible à telle ou telle personnalité de s'en écarter sensiblement. Cette ligne, le gouvernement français l'a suivie avec application. Notre intervention au congrès de Berlin a été constamment remarquée pour sa justice et son équité ; les injustices ont trouvé en nous des adversaires, les faibles de protecteurs, et, là où les faits acquis rendaient la résistance inutile et inopportune, nous avons su nous maintenir dans l'attitude digne qui nous convenait. Nous nous sommes faits les avocats de la Roumanie spoliée ; nous nous sommes joints à ceux qui cherchaient à conserver à l'empire ottoman un reste de vitalité et d'indépendance. Nous avons épousé la cause si légitime des Grecs ; nous avons si peu de raisons de le regretter qu'à cette heure même où les mauvaises volontés des créatures du sultan accumulent les obstacles pour refuser à la Grèce ce qui lui revient, nous avons la certitude que la cause hellénique finira par recevoir de l'intervention européenne la satisfaction qui lui est due. Sur un terrain plus spécial, en Egypte, l'action française ne résiste pas moins aux critiques que des juges mal informés et mal conseillés lui adressent : l'intervention anglo-française dans les affaires égyptiennes a été dictée par une prévision fort juste des complications qui auraient surgi en Angleterre et la France ne s'étaient entendues pour les écarter par une action commune ; et si dès le début, comme dans la suite, les deux puissances n'ont pas sanctionné des prétentions injustes de la part de ceux qui les faisaient et dangereuses pour ceux à qui elles étaient adressées, nous estimons qu'elles ont en parfaitement raison. Pour tout dire, la France républicaine a su faire entendre sa voix, et elle a été écoutée avec déférence ; elle ne s'est pas aveuglément opposée à ce qu'elle ne pouvait empêcher ; elle a reconquis en Orient la plus grande partie de son ancienne influence, et elle est restée libre de tout engagement pour l'avenir. Nous engageons ceux qui prétendent le contraire à soumettre les faits à un examen nouveau et un peu plus attentif.

Le ministère français.

Le conseil des ministres s'est réuni, le 18 novembre, à l'Elysée, sous la présidence de M. Grévy. Voici, d'après la *France*, les questions qui auraient été examinées :

"La première question abordée a été la situation faite au maréchal Canrobert par sa récente élection. M. le ministre de la guerre a exposé que le maréchal était venu lui expliquer lui-même les faits, et qu'après les explications échangées, il n'était pas possible de prendre, contre M. le maréchal Canrobert, aucune mesure extraordinaire ; que le mieux était de ne se point laisser émouvoir par les commentaires et les réclamations de la presse. Il a donc été résolu, sur la demande du général Greslay, qu'on entamerait définitivement "la question Canrobert", et l'on est passé à d'autres questions de détail ressortissant du ministère de la guerre : le question de la gendarmerie, entre autres, pour laquelle on peut espérer, en fin de compte, un accord satisfaisant pour les deux parties.

"L'intérêt de la réunion du conseil fut tout dans les résolutions qui ont été prises en vue de la prochaine session. Considérant que cette session est extraordinaire, et n'a d'autre but que de liquider les projets de loi arriérés, et d'en finir avec le budget, le Président de la République a consulté à ses ministres, et les ministres ont pris la résolution de ne prendre, personnellement, aucun des projets qui ont irrité les esprits, dans les deux dernières mois de la session ordinaire.

"Les ministres saisiront la prochaine occasion venue d'indiquer au Parlement qu'ils ne veulent s'occuper, au cours de la session extraordinaire, que du budget, et rien que du budget. Des atermoiements et des arrangements seront pris, avec les présidents et les rapporteurs des commissions saisies, soit à la Chambre, soit au Sénat, de projets qui seraient de nature à soulever des débats vifs et prolongés,—pour reporter ces débats à l'an prochain et à la session ordinaire de 1880.

"Des négociations ont déjà été engagées, nous pouvons l'affirmer, à ce sujet, entre M. Jules Ferry et M. Jules Simon, et le président de la commission sénatoriale de l'enseignement supérieur, qui considérant ce service demandé comme un premier avantage, s'est prêté de bonne grâce aux désirs du cabinet. Ainsi, le ministère n'aura rien fait qui puisse rendre la situation plus difficile, et cherchera à traiter les maux existants par le silence. Il trouvera de son mieux pour éviter cette tempête le cap du 1er janvier 1880. Mais il ne saurait se dissimuler qu'il a devant lui Brisset des interpellations.

"La Président de la République le sait bien, puisque c'est sur la probabilité des interpellations futures qu'il fonde son refus d'adresser un Message aux Chambres : ces interpellations, dit-il, transpirent au cabinet l'essence d'explications du gouvernement.

"Les ministres, cependant, se montrent moins opposants que M. Jules Grévy à donner des explications, et il nous revient que, dans le conseil de ce matin, le président avait été dans de demander, indirectement, aux Chambres le renvoi ultérieur, afin que les règlements législatifs le permettent, de toute demande d'interpellation qui serait déposée au cours de la session extraordinaire.

"Le cabinet ne doute pas de la majorité, s'il convient, et se croirait pas [illegible] la bataille sur ces questions de détail.

"En politique, pour le moment, paraît se résumer en ceci : gagner du temps et [illegible], sans concessions et sans faiblesse, la session ordinaire de 1880."

Adresser votre annonce avec votre [illegible] au marché, chez Hy. J. Montagnet, 3 rue Carondelet.

Condamnation du "Pays" à l'amende.

Paris, 29 nov.—La cour d'appel, annulant le jugement rendu en première instance, a condamné le "Pays" à mille francs d'amende et aux dépens pour avoir [illegible]

[illegible] Le prince de Joinville, [illegible] Bordeaux et New-York, va bientôt fonctionner. On parle déjà du premier départ pour le mois de janvier prochain.

[illegible] ce jour, [illegible] Bordeaux et New-York, [illegible] 3,000 tonneaux.

Les départs auront lieu tous les mois au début, et, si la loi sur la marine marchande passe aux chambres,—comme on a tout lieu de l'espérer,—on expédiera, [illegible] vers [illegible] Mexique.

Voilà tout ce que j'ai pu savoir jusqu'à présent ; mais j'espère, dans quelques jours, vous donner plus de détails.

Bordeaux [illegible] besoin d'une ligne régulière, [illegible] nombreuses [illegible] Etats-Unis, qui se sont faites, jusqu'à ce jour, via Liverpool. Des quantités de passagers [illegible] vole, n'ayant aucun moyen direct de transports, de Bordeaux.

Il est [illegible] que, [illegible] les armateurs [illegible] qui [illegible] rien négligé pour [illegible] une pareille création, lorsque, depuis longtemps notre marine marchande tend à disparaître, au lieu des ces améliorations.

Aussi, souhaitons-nous, de tout cœur, succès et prospérité à cette ligne, que [illegible] bordelais et tout [illegible] les Etats-Unis accueilleront avec plaisir, car ils trouveront, là, un moyen de transport plus rapide et plus direct pour leurs produits."

On nous parle de M. Henri Bordes (neveu de M. A.-D. Bordes, notre grand armateur) comme devant être le directeur, ce dernier étant un des premiers actionnaires de ce nouveau service. On [illegible] que se rejouir d'un pareil choix, car M. Henri Bordes a été à Bordeaux [illegible] pour acquérir les connaissances approfondies qui distinguent notre compatriote bordelais, et nous ne doutons pas qu'il ne mette à profit, dans l'intérêt de tous (comme à fait son oncle), les qualités excellentes que possède M. A.-D. Bordes dans les affaires maritimes.

P. S.—Annoncé que la ligne de New York fonctionnera, on s'occupera ensuite du nouveau service à établir entre Bordeaux et le Pacifique, par vapeurs français. Mais il faut, avant tout, que la loi sur la marine marchande passe. Il le faut, du reste, pour notre pauvre marine afin qu'elle puisse vivre.

Electeurs ! Electeurs ! Votre devoir c'est de voter pour la réforme et la véritable réforme. C'est l'économie, vous n'en aurez mieux la prouver qu'en achetant votre chaussure à l'Etoile Rouge.

—On lit dans la "Gazette des Tribunaux" :

"Un vol de 300,000 fr. environ a été commis, hier, à la Banque européenne, située avenue de l'Opéra.—Une enquête a été immédiatement ordonnée."

Chaussures.

MAISON
CORRIVEAU,
67 RUE ROYALE.
SPÉCIALITÉ DE CHAUSSURES POUR DAMES.

AVANT un très grand assortiment de chaussures confectionnées dans ses ateliers, cette maison a l'honneur d'informer les dames que pour écouler le plus vite possible ces chaussures, elle les fera offrire, pendant trente jours, aux prix ci-dessous. 23nov—1m

PONTCHARTRAIN CHEAP STORE.
J. A. LACROIX,
Coin François et Victoire.
CHAUSSURES DE TOUTES QUALITÉS POUR DAMES, MESSIEURS, DEMOISELLES ET ENFANTS.
Toujours en magasin, un assortiment complet de chaussures de qualité supérieure à des prix défiant la concurrence.
Venez examiner mon stock avant d'acheter ailleurs.
MA DEVISE est : "Ventes rapides et bénéfices modérés."
29 nov—1m

ATTENTION.
M. ANDRIEU & Co.,
No 51 Royale, coin Bienville.
FABRIQUE DE BOTTES ET DE CHAUSSURES DE TOUS GENRES.
BOTTES et souliers en tous genres faits ici des meilleurs matériaux et par des ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que par tout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Soixante-quinze à cent ouvriers sont occupés dans les ateliers dans les ateliers.
Prix fixe. Ne varie pas.

Charbons ! Charbons !
AVIS SPÉCIAL.
Charbon ! Charbon ! Charbon !
Il est prêt à fournir du charbon ST. BERNARD pour la meilleure qualité de FITTSBURG, aux familles, débitants, ou pour machines à vapeur, dans les limites de la ville, au prix ci-dessous pour du comptant :

	St-Bernard	Pittsburg
10 à 100 barils	85c.	$1 80
500 à 500 barils	80c.	95c.
250 et au dessus	75c.	90c.
Charbon canne cassé	65c.	

W. S. CAMPBELL, Agent,
22 nov—1m 29 rue Carondelet.

BUREAU DE
W. S. CAMPBELL, Agent,
29 rue Carondelet, Nile-Orléans.
ST. BERNARD Pittsburg COAL ANTHRACITE CANNEL
EN GROS ET AU DETAIL.
FOURNI AUX
bateaux à vapeur et aux familles.
Toujours à vendre une forte quantité du charbon [illegible] Pittsburg de St-Bernard et de O'Hara & Co.
1Sept—jusq 1 janv

CHARBON. CHARBON.
Hy. J. Montagnet,
Marchand de charbon
PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL.
COMMANDES des Habitations, Fabriques, Bateaux et Familles, remplies avec célérité.
Chantier, sur le Levée, près du débarcadère du Pontchartrain, à l'extrémité de la rue des Champs-Hyacinthes. Tél. rue Carondelet, près Canal.
Les ordres peuvent être laissés aux deux adresses.
21 août—1m

AVIS.
J. SAGET,
Annonce à ses amis ainsi qu'au public qu'il vient de recevoir un grand assortiment d'ARMES de la fabrique d'Europe à l'usage des chasseurs Louisiana. Aussi, une grande variété de cheminées de fusil manquant à son nom.
196 rue de Chartres.
6nov—1m—D.Ma.J. N.O.

G. PITARD & BRO.,
IMPORTATEURS et MARCHANDS
—DE—
Quincaillerie, Grilles, Peintures, Huiles, Vernis, Chaux, Plâtre, Crins, Vitres, Papier de Tentures, etc.
307 RUE DU CANAL.
Entre les rues Bienvenue et Bienville.
Ant. Carrière, H. L. Carrière. G. Carrière, Chas. J. Carrière.
A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
N° 24 RUE CARONDELET.
Avances libérales sur consignements sur ceux de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.
QUEYROUZE & BOIS
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
ET
Vaisselle de Provenance de France
Aux enseigne blanc
Vieux Vieux-Lords et Bienville.
Rue Gaiano.

SPECTACLES BALS. &c.

Opéra Français
RUE BOURBON.
Un Ballo in Maschera.
ARTISTES : TREBELLI, SEMBRICH, STAGNO, LANCASTER ; ULRICA, Mlle BONY ; MICCIERO, Signor PENNOCCHI ; ERRATO, Sig. SCOTI ; TOM, Sig. FERRARIO ; SAM, Sig. LAFONTAINE ; SILVANO, Sig. TAGLIAFICO. Chef d'orchestre, S. BEHRENS.
Représentation VENDREDI, MARDI, JEUDI, Alceste, Sig. LAZZARINI ; N. GOTTOHALK ; Sig. FERRARIO ; Sig. BARBERIS.
SAMEDI SOIR.—Première représentation du grand opéra de Verdi, AIDA. Nouveaux décors, costumes riches et splendides mise en scène.
Dimanche soir, seule soirée de Lucia Sonnambula.
Mardi, Aida ; jeudi, Aida ; dimanche matin, [illegible] Lucia.
Le Grand Opéra ouvrira le 1er décembre.
PRIX POPULAIRES.—On peut se procurer des places au magasin de musique de Werlein ; le dimanche, à l'Opéra, de 9 à 5 heures.
2 déc—

GRAND OPERA HOUSE
RUES CANAL et DAUPHINE.
DIMANCHE, 30 novembre et pendant la semaine, les artistes de la
M. et Mme W. J. FLORENCE,
Après une absence de [illegible] ans, [illegible] célèbres du
HON. BARDWELL SLOTE,
Mlle Mary Gail Gaffney dans le [illegible] Wood, ou MERRY BOOTS.
Sièges réservés trois jours en avance de la location.
DÉCEMBRE 8, Max Maretzek, opéra ; Rice by Hollow.
30nov

OFFICIEL.
Département des Finances,
Hôtel de Ville,
Nile-Orléans, 30 novembre 1879.
TAXES DE VILLE DE 1879.
Le soussigné engage les contribuables à acquitter de l'exemption qui leur est offerte de payer leurs taxes sans frais, dans les délais fixés. Ils peuvent s'acquitter soit à l'Hôtel de Ville ou en [illegible] du district.
ALF. H. BRADSON,
30nov—1m Administrateur des Finances.

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands.—Nile-Orléans, 29 novembre 1879.—A une réunion du Bureau de Direction de cette Compagnie, il a été résolu de payer dès LUNDI, 1er décembre, un dividende sur [illegible] de cinq pour cent aux sociétaires.
30 nov 7t G. W. HOTT, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Etoile de la Nouvelle-Orléans, No 27 rue du Champ de Mars, Nouvelle-Orléans, le 27 novembre 1879.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu LUNDI, 8 décembre 1879, de midi à 2 heures, au bureau de la Compagnie, No 27 rue du Camp.
LOUIS MARTIN, Secrétaire.
26nov. jusq 8déc

Bureau de la Crescent Mutual Insurance Company.—Nile-Orléans, 7 novembre 1879.—A une réunion spéciale du Board of Trustees, tenue aujourd'hui dans les bureaux de cette Compagnie, W. R. LYELL a été élu à l'unanimité Président, à la place de THOS. A. ADAMS, démissionnaire.
CHAS. R. RICK, Secrétaire.
23nov—1m

Canal and Banking Company.—Nouvelle-Orléans, 15 novembre 1879.—L'élection annuelle des trois directeurs pour l'année suivante aura lieu à la maison de banque de cette Institution, coin des rues Camp et Gravier, le mardi, lundi du mois de décembre prochain (le 8), de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
J. R. MORREUIL,
Caissier pro tempore.
16 nov—16 jusqu'au 8 déc.

Dentistes.
JOSEPH BAUER,
DENTISTE,
130 - - - Esplanade - - - 130
Près Bienvenue.
21mai—1an D Ma J

DENTISTE.
Dr E. P. DOREMUS,
Diplômé, Gradué de l'Université de Pennsylvanie,
216 Rue du Canal.
Dents fausses [illegible] à la conservation des dents naturelles.
11 nov—6m

MES S. KNAPP, D.D.S.
Est de retour et [illegible] exercer sa profession [illegible] dans toutes ses branches en même local qu'il a occupé nombre d'années.
Rue Bienville No 15. 20 oct—3m

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine, transférés depuis 16 mois Bienville, angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans la pratique de leur art.
Prothèse [illegible]

Dr E. J. MIOTON,
Chirurgien-Dentiste.
Cabinet de consultation et résidence : No 319 rue des Remparts.
Heures de consultations : de 9 à 11 heures A. M., et de 1 à 3 heures P. M.
16 nov—1 mois—DMaJ

Le Dr A. CAPDEVIELLE
A OUVERT un bureau de consultation au No 32, rue St-Philippe, entre Chartres.
Heures de consultation—Tous les jours, de midi à 2 heures.
Médicaments—No. 114 Bourbon.
15 déc—

Dr. J. B. PEREZ,
Médecin et chirurgien d'une expérience de 26 ans dans le traitement et la guérison de maladies des
ORGANES GÉNITO-URINAIRES,
et des maux secrets, [illegible] d'une [illegible] et des abus prématurés. Maladies [illegible] traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le vertige et les douleurs [illegible] le [illegible]. Vous y trouvez les désordres d'une NATURE PRIVÉE traités sans l'usage du mercure et d'autres drogues nuisibles, mais par des [illegible] et remèdes fournis. Les REMÈDES MERVEILLEUX guérissent en simple application, sans poison.
Les maladies de femmes, [illegible], Hémorrhagie et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUÉRIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr PEREZ est le MEILLEUR JAMAIS. Ce [illegible] ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 6 rue Bas-Remparts, près la rue de Canal, Nile-Orléans.
[illegible]

Mme BONGNIO, sage-femme, [illegible], médecin pour dames, 140 St. Louis et 141 Bienville, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle prend une [illegible] gardera comme pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher. Les soins lui traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Essayez ou [illegible] depuis 25 ans, elle se recommande au public.
25 nov—1 m

Mokaine du Dr. Testut,
Liqueur convenable pour la guérison des désordres de l'estomac et des intestins, ainsi que des maladies qui en dérivent.
JOUVENCHE DES DAMES,
Injections de santé pure pour rétablir la condition [illegible] des dames, leur [illegible], [illegible] et [illegible], et, par suite, un véritable rajeunissement et une santé plus robuste.
CONSULTATIONS TOUS LES JOURS, rue Toulouse, No 91, en face de l'Opéra.
18déc—

PHARMACIE GÉNÉRALE
Ancien des rue Chartres et St-Philippe
[illegible] pharmacie, [illegible] un [illegible] assortiment complet en tout genre de MÉDICAMENTS DE CHOIX.
Les prescriptions y sont confiées à des chimistes d'une expérience [illegible], qui [illegible] toujours prêts, la nuit comme le jour, à remplir les prescriptions de MÉD. les médecins.
Assortiment de MÉDICAMENTS PATENTS.
[illegible]

Avis au Public.
CHANGEMENT DE LOCAL.
LA PERSONNE PRIVÉE dirigée par Mme E. Gandolfo, a été transférée au No 55 rue St-Louis, entre Passage de la Bourse et Bienville, où elle [illegible] les [illegible] et les [illegible] [illegible] les [illegible] [illegible] [illegible]